



« CONCOURS ADOPTÉ(E)S »

RÈGLEMENT

QUOI COMME PROJET ?

Un projet qui vise à aider l'enfance en difficulté en Colombie et que les gagnants viendront faire vivre au sein de l'APAEC.

Le projet doit être monté avant le départ en Colombie

QUI PEUT PARTICIPER ?

Des personnes majeures

- adoptées en Colombie et nées entre 1992 et 2003.
- en recherche d'emploi, étudiant(e)s ou salarié(e)s gagnant moins de 2000€ bruts.

L'APAEC souhaite donner l'occasion à des personnes n'ayant pas les moyens de financer un tel déplacement de mettre en oeuvre un projet solidaire en Colombie

Les adoptés bénévoles à l'APAEC (apaecpro) ne peuvent pas concourir. Les enfants des bénévoles de l'APAEC le pourront. Leurs parents ne pourront pas être membres des différents jurys.

DÉROULÉ DU CONCOURS

Pour créer ce concours, l'APAEC a pris en compte les points susceptibles d'intéresser les adoptés :

- *se rendre en Colombie découvrir ses racines culturelles en étant aidé financièrement, dans une démarche orientée, construite et mise en oeuvre à plusieurs, destinée à améliorer la situation d'enfants en difficulté là-bas.*
- *trouver comment aider là-bas.*

Phase 1 : Appel à projets individuels ou de groupe (lancement 15 septembre 2021)

Les candidats pourront déposer un projet individuel ou un projet de groupe d'adopté(e)s piloté par un chef de projet auquel chacun aura proposé son aide dans un domaine particulier.

- Réception des dossiers (15 janvier 2022)
- Sélection des 3 projets les plus intéressants pour l'APAEC (15 février 2022)
- Les 3 projets seront présentés par leurs auteurs à la réunion Les Petites Vacances de l'APAEC - LPVA des 4, 5 et 6 juin 2022. Chaque projet disposera de 30 mn, 15 de présentation (ppt) + 15 d'échanges. Si la technique le permet, les présentations seront accessibles par Skype aux concurrents éliminés, ou à ceux des équipes qui n'auront pas pu venir.

L'idée du concours étant d'impliquer davantage de jeunes adoptés au sein de l'APAEC, celle-ci facilitera la venue des candidats retenus (jusqu'à 3 personnes par projet) lors des LPVA.

Phase 2 : Approfondissement des projets à plusieurs – (juin - septembre 2022)

- A l'occasion de la présentation aux LPVA et suite à la session Skype, les auteurs des 3 projets encore en compétition pourront proposer aux concurrents éliminés ou aux personnes qui auront proposé leurs services, de les rejoindre pour une 2ème phase de travail en équipe.
- Des rapprochements de projets et des constitutions d'équipes pourront être suggérés.
- De l'aide à l'approfondissement de leur projet pourra être apportée aux compétiteurs, s'ils le demandent, par des personnes de l'APAEC ou extérieures à l'APAEC.
- Le projet approfondi sera présenté dans un dossier envoyé pour le 15 septembre 2022.

Phase 3 - Sélection finale :

- Le JURY fera une première évaluation.
- Les 3 projets seront présentés à la soirée anniversaire des 40 ans de l'APAEC à Paris en novembre ou en décembre 2022.
- un seul projet sera retenu à cette occasion, celui d'une équipe qui enverra un duo le développer en Colombie. Il recevra une Bourse offerte par l'APAEC.

On peut imaginer que certains partenaires présents pourraient proposer d'aider l'un ou l'autre des deux projets non lauréats ou que l'APAEC choisisse de développer ces projets à d'autres échéances.

COMMENT S'ENGAGER ?

Chaque participant devra adhérer à l'APAEC : cotisation adoptés = 18€.

L'équivalent des cotisations enregistrées à l'occasion du concours sera affecté à la bourse attribuée à l'équipe lauréate.

MONTANT ET VERSEMENT DE LA BOURSE

2 billets A/R France-Colombie

+1000€ chacun en contribution aux frais de séjour (justificatifs des frais principaux à fournir au retour)

ENGAGEMENT DES CANDIDATS

Les lauréats s'engagent à :

- Présenter leur projet aux LPVA 2022
- Remettre leur dossier final 15 septembre 2022
- mettre en œuvre ce qu'ils auront décrit pour répondre à l'appel à projets : actions décrites, suivi du projet, évaluation ;
- transmettre, le cas échéant, les précisions sur le projet et les pièces complémentaires demandées par l'APAEC pour compléter le dossier de candidature ;
- mentionner le soutien de l'APAEC comme partenaire du projet en faisant figurer son logo dans les courriers et documents de communication liés au projet
- **Autoriser l'APAEC à utiliser les images utilisées ou collectées pour l'appel à projet, le suivi du projet ou le rapport sur le projet pour promouvoir ses activités**
- Remettre un rapport au retour (photos, vidéos..), décrivant les démarches faites en Colombie et l'avancée de la mise en œuvre ; venir le présenter à l'APAEC qui le mettra en valeur au travers de tous les médias disponibles à l'APAEC : site, FB et La Lettre...
- **Donner l'exclusivité de publication à l'APAEC jusqu'à la parution du n° de La Lettre dans lequel le rapport sera évoqué.**

DONNEES FINANCIERES DU PROJET

Elles devront être jointes au dossier final

Contact

Toute demande d'information complémentaire sera adressée par courriel à l'adresse concours@apaec.org